

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20250127-D\_27\_01\_2025\_09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/02/2025

Publication : 04/02/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

**Délibération n°27-01-2025-009**

5.7 Intercommunalité

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Séance du Lundi 27 janvier 2025

Date de convocation	21 janvier 2025
Date d'affichage	21 janvier 2025

Membres en exercice	55
Membres présents	38
Votants	47 (dont 9 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le 27 janvier à 18h00, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des fêtes à La Chapelle du Bois, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

**Étaient présents :** 37 - M. Serge AUGER, M. Éric BARBIER, M. Pierre BOULARD, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, M. Nicolas CHABLE, Mme Catherine CHANTEPIE, M. Jean-Pierre CIRON, M. Joël CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Dominique COUALLIER, Mme Amélie DANGEUL, M. Arnault de CALONNE, M. Éric DESCOMBES, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON, M. Yves GOULLIER, M. Thierry GUÉRIN, M. Gérard GUESNÉ, Mme Cécile KNITTEL, Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Jannick NIEL, M. Eric PAPILLON, M. Willy PAUVERT, Mme Françoise PELLODI, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Didier TORCHÉ, M. Jean-Pierre TORCHÉ, Mme Laëtitia VEEGAERT.

**Étaient représentés :** 1 - Mme Liliane DENIS représentée par M. Bruno CEPRÉ.

**Pouvoirs :** 9 – M. Thierry BODIN ayant donné pouvoir à Mme Sylvie SEQUEIRA, Mme Catherine BOSSY ayant donné pouvoir à Mme Christine CORMIER, M. Pascal BOURGOIN ayant donné pouvoir à M. Éric DESCOMBES, M. Alain CRUCHET ayant donné pouvoir à Mme Amélie DANGEUL, Mme Delphine LETESSIER ayant donné pouvoir à M. Gérard GUESNÉ, Mme Myriam MORAND ayant donné pouvoir à M. Thierry GUÉRIN, M. Xavier TERRIER ayant donné pouvoir à Mme Marie-Line LEDRU, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN ayant donné pouvoir à M. Laurent PHILIBERT, Mme Christiane VAN RYSSEL ayant donné pouvoir à Mme Catherine CHANTEPIE.

**Étaient excusés :** 8 - M. Raymond BELLENCONTRE, M. Emmanuel BOIS, M. Guy CHEVAUCHER, M. Jean-Yves HERMELINE, M. Roland MARCOTTE, M. Michel ODEAU, M. José PLANS, M. Gaëtan THOMAS.

**Secrétaire de séance :** Mme Patricia ÉDET.

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

### TOURISME : AVENANT N°9 A LA CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ENTRE L'OFFICE DU TOURISME DE LA FERTE-BERNARD ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le Conseil de communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport du Président présenté par Mme Michèle LEGESNE, Vice-présidente en charge du Tourisme, de la Culture et de la Communication,

Après en avoir délibéré,

**RAPPELLE** que la Communauté de communes a confié, par délibérations des 12 décembre 2017 et 10 décembre 2018, la compétence précitée à l'Office de tourisme de La Ferté-Bernard « Entre Maine et Perche ».

**PREND ACTE** que la feuille de route triennale précisant les objectifs fixés à l'Office de tourisme arrive à échéance le 31 décembre 2025.

**DECIDE** de proroger d'une année jusqu'au 31 décembre 2025, la convention d'occupation du domaine public qui en découle afin d'harmoniser les échéances contractuelles.

**EST INFORME** que l'Office du tourisme qui est chargée d'assurer la promotion touristique du territoire, autorise l'utilisation de la salle dite « Patrimoine » à diverses associations du territoire.

**DECIDE** de préciser ladite convention en autorisant la jouissance partielle et temporaire des locaux à un tiers, qui devra avoir pour objet social toute activité consacrée uniquement aux domaines du tourisme, et/ou, de la culture, et/ou, du patrimoine.

**AUTORISE** le Président ou son représentant à signer l'avenant n°9 à la convention d'occupation du domaine public et à accomplir tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 47

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique

Le 27 janvier 2025

Pour extrait conforme

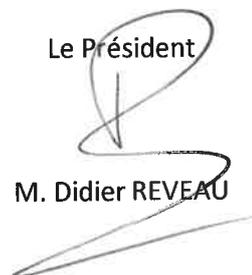
Le 28 janvier 2025

La Secrétaire de séance



Mme Patricia EDET

Le Président



M. Didier REVEAU